



Newsletter # 11 | Mai 2018

Rencontre avec le nouveau DTN Mr Kévin RABAUD



Pour sa première visite dans la Région, **le nouveau DTN s'est rendu le 22 mai au Pôle GAF de St Etienne, le 23 au Pôle GAM de Lyon, puis le 24 au Centre National AER de Ceyrat.** Le Président Régional a accueilli le DTN au Stadium de Clermont-Ferrand-Aubières à l'occasion des Championnats de France UNSS, magnifiquement organisés par Pascal VACANT. Lors de ces rencontres, le DTN s'est entretenu avec le Président Régional, les dirigeants des Pôles et tous les acteurs du haut-niveau. Il a fait connaissance naturellement avec les gymnastes-titulaires des Pôles et leurs entraîneurs.

Le Centre National AER de Ceyrat devient Pôle France

Le DTN a officialisé le Pôle France d'Aérobic de Ceyrat à l'occasion de sa visite le 24 Mai. C'est une excellente nouvelle pour la FFGym et le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes.



Les CREF poursuivent leurs activités en 2018-2019

À la suite de l'audit technico-financier des CREF de Ceyrat (Aérobic et GAC), le Bureau Directeur du Comité Régional réuni en séance du 24 Mai, à Clermont-Ferrand, a décidé la poursuite de leurs activités, sous condition de la mise en œuvre de la structuration financière proposée par la Commission Finances, du Projet sportif en cours d'élaboration (CT + ETR), et d'un dispositif d'évaluation.

Le Répertoire des structures d'accueil des compétitions est établi et devient un Référentiel



Le Comité Régional en collaboration avec les Clubs (53 réponses), a construit un Répertoire pour recenser les structures d'accueil des compétitions. Ainsi, 53 Clubs candidats à l'homologation de 71 structures, se sont inscrits dans le délai imparti.

Les Clubs peuvent faire des demandes d'homologation de leurs salles en temps réel, et toute l'année, pour alimenter et compléter le Répertoire. Celui-ci sera actualisé chaque saison à l'occasion de l'appel à candidatures.

Les Clubs qui ont organisé des compétitions durant la saison 2017-2018 sont tenus de faire les démarches d'homologation car ils ne sont pas dispensés pour autant de la procédure.

Appel à candidatures pour les compétitions

Le Comité Régional a validé les étapes suivantes :



- **6 mai** : Date limite d'enregistrement des demandes d'homologation des structures
- **15 mai** : Appel à candidatures avec diffusion du calendrier compétitif et du Répertoire des structures homologuées pour accueillir des compétitions FFGym
- **8 juin** : **Date limite d'enregistrement des candidatures COL**
- **15 juin** : Attribution des organisations de compétitions aux COL, lors du Grand Prix Auvergne-Rhône-Alpes à Valence, par le Comité Directeur.

Forum technique le samedi 15 septembre

Les techniciens se mettront au service des Clubs le 15/09/18, pour les accompagner dans la découverte des nouveaux programmes compétitifs, des contenus, des sélections, des quotas, des passerelles, et de l'établissement des ordres de passages.



Attribution de l'organisation d'une compétition

En cas de demandes multiples pour une même compétition, le principe de prise de décision est le suivant :

- en premier rang, priorité au Club demandeur qui privilégie la seule Affiliation FFGym
- en second rang, priorité au Club demandeur qui aura fait preuve de solidarité et de respect, par sa présence à l'AG ou au Congrès du CAURAG
- en troisième rang, l'antériorité d'organisation.

Congrès Régionaux 2019 et 2020

Les Clubs et/ou les Comités Départementaux peuvent **candidater dès maintenant pour accueillir les Congrès Régionaux** qui se dérouleront en Avril 2019 (District OUEST), et en Avril 2020 (District EST).



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Un premier pas dans les diplômes professionnels de la gymnastique


Le CQP permet d'encadrer contre rémunération des séances d'activités gymniques auprès d'un public loisir et premier niveau compétitif (360 heures de face à face pédagogique par an). Il vous donnera des compétences dans le domaine de l'animation.


Cette formation courte et individualisée est un tremplin et permettra de construire votre cursus de formation pour évoluer sur un BP JEPS la saison suivante (allègement possible).

Consultez dès à présent les trois mentions du CQP Animateur des Activités Gymniques proposées par InteraGYM Formation (Attention : Inscriptions avant le 30 juin 2018) :

- [CQP AAG Activités Gymniques Acrobatiques](#)
- [CQP AAG Activités Gymniques d'Expression](#)
- [CQP AAG Eveil Gymnique pour la Petite Enfance](#)



 auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

 [FFGym Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique
10 avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

04 78 00 08 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr